

4^{EME} REUNION ANNUELLE DU COLLECTIF MINES D'URANIUM (22 AU 25 MAI 2015) A BOUSSAY (LOIRE-ATLANTIQUE)

La CRIIRAD a participé à la 4^{eme} réunion du [Collectif Mines d'Uranium](#) qui s'est tenue du **22 au 25 mai 2015** à **Boussay (Loire-Atlantique)**, près du **site minier uranifère AREVA de l'Ecarpière**. Le séminaire était organisé cette année par l'association Moine et Sèvre pour l'Avenir.

Au moins 22 personnes représentant **12 associations** ont participé à ce séminaire : Moine et Sèvre pour l'Avenir, Roz glas, NORIA, VPEG, Cap Radioactivité, Collectif des Bois Noirs, Pour notre qualité de vie, Nos enfants et leur Sécurité, Puy-de-Dôme-Nature-Environnement, Sortir du Nucléaire Trégor, Sortir du Nucléaire Pays Nantais et CRIIRAD.

La CRIIRAD était représentée par Bruno CHAREYRON, directeur du laboratoire et Christian COURBON, technicien spécialisé dans les interventions de terrain.

La participation de la CRIIRAD est facilitée par le soutien financier de la Région Rhône-Alpes dans le cadre de la convention pluri-annuelle d'objectifs 2015 (actions de formation). Le complément de financement provient des fonds propres de la CRIIRAD (adhésions et dons).

Le séminaire a comporté les actions suivantes :

- Vendredi 22 mai 2015 (matin) : Mesures radiamétriques sur des sites de réemploi de stériles radioactifs à Boissenotière (commune de Boussay).
- Vendredi 22 mai 2015 (après-midi) : Mesures radiamétriques et prélèvement d'eau et sédiments en aval de la mine de l'Ecarpière. Les échantillons prélevés ont été analysés à la demande de l'association Moine et Sèvre pour l'Avenir (voir [Note CRIIRAD N° 15-49](#)).
- Samedi 23 mai 2015 (matin) : Mesures radiamétriques sur des sites de réemploi de stériles radioactifs à Haute-Gente (cour d'une maison, chemin).
- Samedi 23 mai 2015 (après-midi) et dimanche 24 mai (matin) : Réunion de travail à Boussay avec participation ponctuelle de 3 élus locaux des communes de Boussay et Saint-Crespin sur Moine. Chaque association fait le point sur la situation locale depuis la dernière réunion du Collectif Mines d'Uranium.
- Dimanche 24 mai (après-midi) : mesures radiamétriques sur des sites de réemploi de stériles radioactifs à Haute-Gente (cour de ferme, chemin) puis réunion de travail en salle.
- Lundi 25 mai (matin) : point presse sur le terrain à Haute-gente avec médias locaux (Hebdo de Sevre et Maine, Ouest France, Presse Océan, etc.).
- Lundi 25 mai (après-midi) : déplacement à La chapelle Largeau (Deux-Sèvres) et mesures radiamétriques en pied de vers à stériles réaménagée.

Au cours de ce séminaire, la CRIIRAD a animé plusieurs ateliers de formation sur le terrain visant à sensibiliser les membres aux techniques de contrôle de la radioactivité autour des anciens sites miniers uranifères. Les résultats des mesures ont mis en évidence de nombreuses situations anormales concernant l'exposition du public par des stériles miniers uranifères et ont été commentés en direct par la CRIIRAD auprès des associations présentes et des riverains concernés afin de leur permettre d'obtenir une décontamination des sites. Ces résultats ont également été évoqués lors du point presse.

Deux points marquants sont décrits ci-après.

CONTAMINATION DU MILIEU AQUATIQUE PAR LES SITES URANIFERES DE L'ECARPIERE

Les analyses effectuées au laboratoire de la CRIIRAD sur des échantillons d'eau et de sédiments prélevés lors de la formation du 22 mai 2015 ont permis de mettre en évidence plusieurs anomalies.

La **contamination en uranium des terres des berges** de la rivière la Moine en aval du rejet des eaux provenant du site AREVA, comme celle des **sédiments** d'une frayère, en bordure de la Moine, alimentée par des eaux s'écoulant en contrebas de l'ancienne mine d'uranium du Tail, est environ 100 fois supérieure à la moyenne de l'écorce terrestre et 40 fois supérieure aux valeurs relevées par AREVA dans le cadre de l'autosurveillance.

Ceci montre que le suivi par AREVA de l'impact environnemental des anciens sites uranifères est inadapté et ne rend pas compte des pollutions réelles.

Ceci met en cause la pertinence des arrêtés préfectoraux en vigueur et des contrôles effectués par l'administration.

Les eaux de la frayère ont une charge en uranium très importante et nettement supérieure aux valeurs de référence à ne pas dépasser pour protéger les organismes d'eau douce. Ceci est d'autant plus grave qu'une frayère est un lieu fondamental pour le biotope.

Les analyses chimiques montrent en outre que le rejet dans la Moine présente un pH acide (4,5) et une forte concentration en aluminium et sulfates, paramètres qui ne sont pas contrôlés par AREVA. La CRIIRAD demande que l'Administration revoie les prescriptions imposées à AREVA en ce qui concerne la maîtrise des transferts de polluants radioactifs et chimiques par le vecteur eau sur son site de l'ECARPIERE.

Le rapport scientifique est accessible à l'adresse :

<http://www.criirad.org/actualites/uraniumfrance/ecarpiere/mission-ecarpiere.html>

RADIOACTIVITE ELEVEE DANS LE DOMAINE ACCESSIBLE AU PUBLIC A LA CHAPELLE LARGEAU

Les contrôles radiométriques exploratoires réalisés à **La Chapelle Largeau**, le **25 mai 2015** par le laboratoire de la CRIIRAD (Monsieur Christian Courbon) et les associations membres du Collectif Mines d'Uranium, ont fait apparaître la présence de plusieurs points chauds accessibles au public en contre-bas d'une verse à stériles du site.

Alors que le flux de rayonnement gamma naturel mesuré avec un scintillomètre DG5 est de l'ordre de 100 à 200 c/s (coups par seconde), des valeurs supérieures à 2 000 c/s ont été relevées en de nombreux endroits :

- au niveau du fossé en bord de route (2000 c/s à 8 500 c/s au contact du sol).
- en bord de route sur terre et cailloux (Point PC1 : 7 100 c/s au contact et 2 100 c/s à 1 mètre du sol)
- à 1 mètre de la route à proximité du chemin d'accès à la verse (Point PC2 sur cailloux : 17 000 c/s au contact et 3000 c/s à 1 mètre du sol)
- sur le chemin d'accès à la verse (Point PC3 sur remblais : 13 000 c/s au contact et 1 400 c/s à 1 mètre du sol).

Les mesures de débit de dose effectuées avec un compteur proportionnel compensé en énergie (type LB123 Berthold) ont donné des valeurs au niveau du point PC2 de **45 µSv/h au contact** et **2,2 µSv/h à 1 mètre du sol**.

Ces résultats indiquent que, malgré les travaux de réaménagement, il persiste des matières radioactives dans le domaine public, ce qui peut induire une exposition annuelle ajoutée non négligeable pour le public. La CRIIRAD a adressé un compte rendu factuel à l'association NORIA (courriel du 19 juin 2015), pour utilisation lors de la réunion de CSS des sites uranifères de la Concession de Mallièvre - (Sites miniers uranifères du 85 et 79) qui s'est tenue à Niort le 22 juin 2015.

Rédaction : Bruno CHAREYRON, directeur du laboratoire de la CRIIRAD